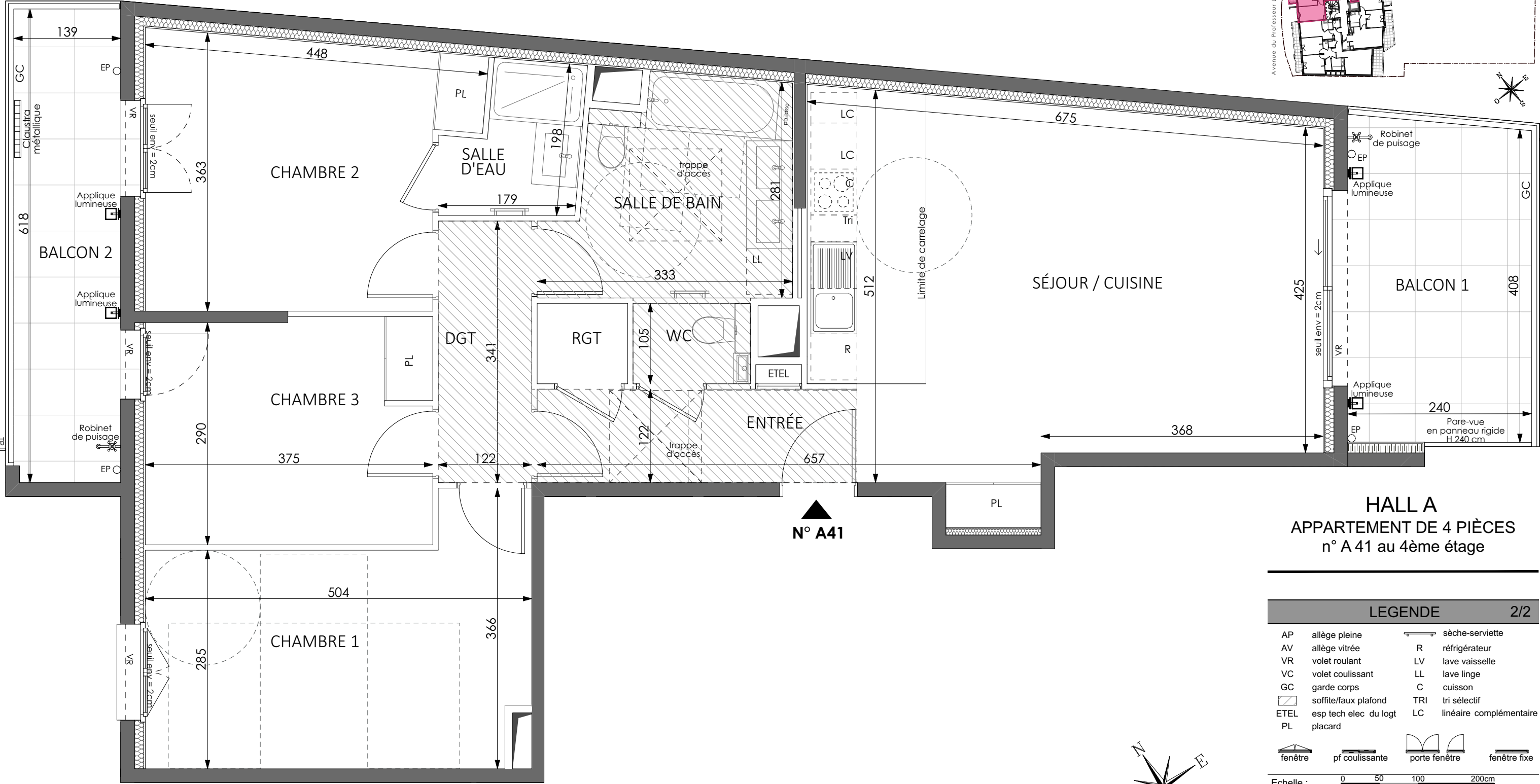
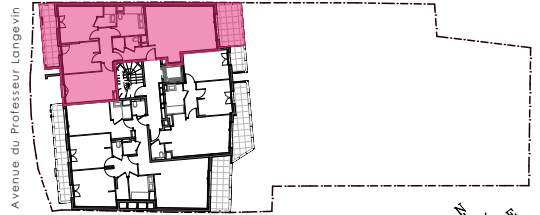




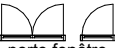
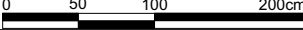
Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
n° A 41 au 4ème étage

LEGENDE		2/2	
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
VC	volet coulissant	LL	lave linge
GC	garde corps	C	cuisson
	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
ETEL	esp tech elec du logt	LC	linéaire complémentaire
PL	placard		
	fenêtre		pf coulissante
			porte fenêtre
			fenêtre fixe
Echelle :			
Indice notaire		Juillet 2025	